

DEC210928DAJ

Décision portant nomination de M. Michel Dayde aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'institut national des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC10001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du directeur de l'IN2P3 ;

DECIDE :

Article 1er. – A compter du 1er février 2021, il est mis fin aux fonctions de chargé de mission institut à l'institut national des sciences de l'information et de leurs interactions de M. Michel Dayde.

Article 2. - A compter du 1er février 2021, M. Michel Dayde est nommé directeur adjoint scientifique de l'institut national des sciences de l'information et de leurs interactions, en charge du domaine « Calcul et données ouvertes de la recherche / Europe et International ».

Article 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 février 2021

Le président-directeur général

Antoine Petit

A decorative graphic element in the bottom right corner of the page, consisting of a light blue horizontal bar and a dark blue vertical bar that overlaps its right end.